

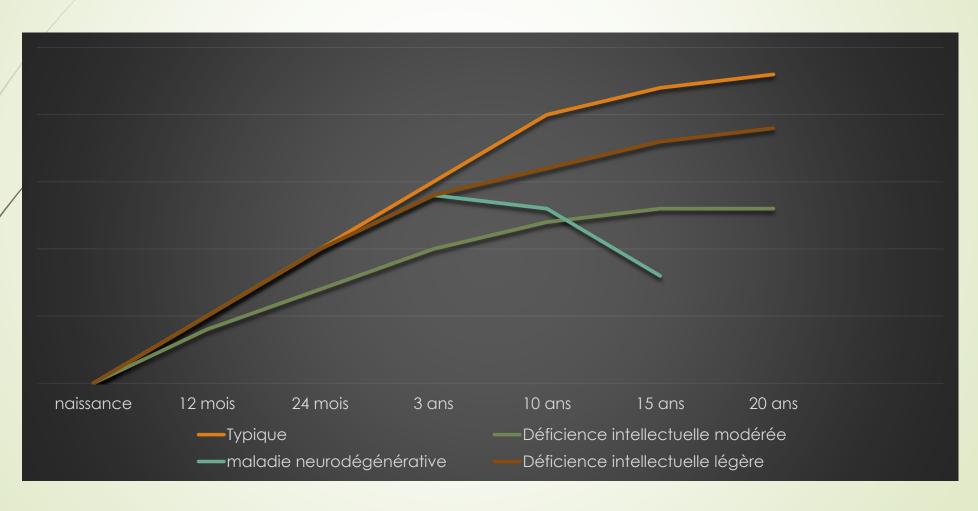
# Le CERTA de Marseille au sein du parcours de soin de l'enfant « DYS»



# Troubles du neurodéveloppement

- Les troubles du neurodéveloppement regroupent l'ensemble des affections qui débutent durant la période du développement
  - → avant la naissance, de la phase embryonnaire à 20 ans environ

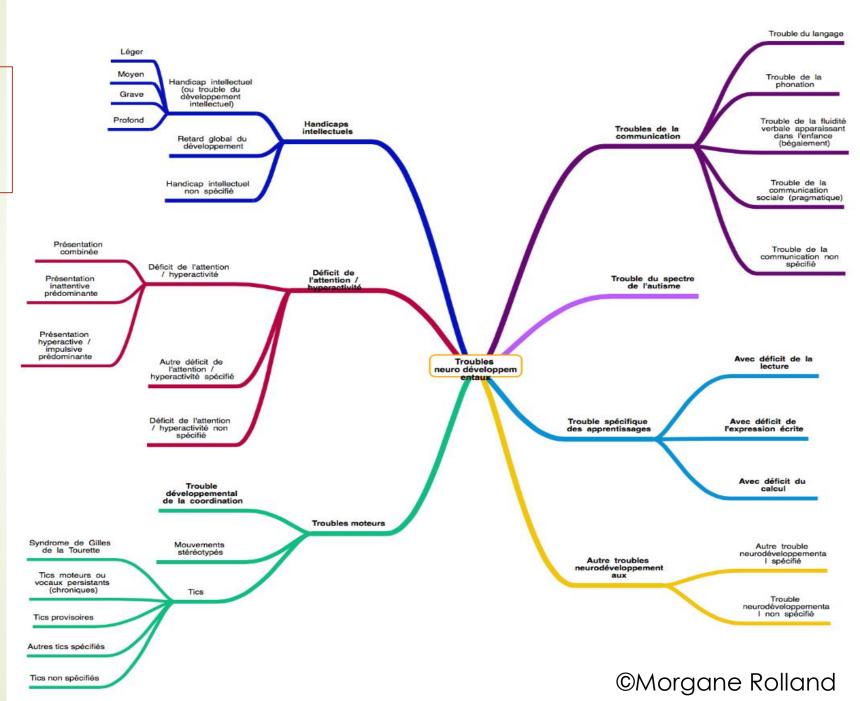
# Développement psychomoteur typique/ atypique



# Trouble du neurodéveloppement

- Déficit du développement entraine une altération du fonctionnement personnel, social, scolaire
- Spectre/gamme très large: de limitation très spécifique au polyhandicap
- Possiblement et souvent associés (DI + TSA, TDAH et T Spé apprentissages), notion de comorbidité

#### roubles du neurodéveloppem ent selon DSM V



**TROUBLES** Autres DYSPHASIE **TROUBLES** Troubles transitoires **TROUBLES** du langage NEURO-Troubles moteurs de **DEVELOPPENTAUX** de la parole **TROUBLES** ou vocaux COMMUNICATION de la fluence MOTEURS TIC Syndrome de la de la pragmatique tourette de la communication TROUBLES Trouble du développement non précisée de la coordination **NEURO-**DEVELOPPEMENTAUX Déficience léger intellectuelle **TROUBLES** modéré TROUBLE DU d'après le DMS V **SPECIFIQUES** En maths **DEVELOPPEMENT** sévère DYSCALCULIE des APPRENTISprofond SAGES En écriture TDA/H Retard global de DYSORTHOGRAPHIE Déficit de développement En lecture DYSLEXIE **TROUBLES** l'attention avec ou Avec sévérité légère, sans hyperactivité du spectre modérée ou sévère autistique

Copyright Hélène RIBEIRO

# Les Troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA)

- Font partie des <u>Troubles Neuro Développementaux</u> (TND)
- <u>Trouble spécifique</u> = non expliqué par une déficience intellectuelle, une pathologie sensorielle, neurologique, traumatique ou psychiatrique, ni par une carence socioculturelle
- Toughant les <u>apprentissages précoces</u> (langage, gestes...) et/ou les <u>apprentissages scolaires</u> (legture, calcul...)
- Durables, persistants, en dépit d'une prise en charge individualisée et d'une adaptation pédagogique ciblée
- Impact négatif significatif sur la réussite scolaire, le fonctionnement professionnel ou les activités de la vie quotidienne

#### Classification selon le DSM V:

- 1. <u>Trouble développemental du langage</u> (anciennement « dysphasie »)
- 2. Trouble spécifique des apprentissages
  - Avec déficit en lecture (anciennement « dyslexie »):
  - Avec déficit de l'expression écrite (« dysorthographie »)
  - Avec déficit du calcul (« dyscalculie »)
- 3. <u>Trouble développemental de la coordination</u> (TDC) (« dyspraxies » et incluant certaines formes de « dysgraphies »)
- 4. <u>Trouble Déficitaire de l'Attention avec/sans Hyperactivité</u> (TDA/H)

#### Parcours de santé



SYNTHÈSE DU GUIDE PARCOURS DE SANTÉ

Comment améliorer le parcours de santé d'un enfant avec troubles spécifiques du langage et des apprentissages ?

Un parcours de santé pluridisciplinaire, gradué et coordonné

## Recommandation HAS, 2017

- Stratégies de repérage et de pédagogie spécialisée en milieu scolaire pour les enfants en difficulté d'apprentissage
- Organisation des soins en trois niveaux de recours

#### Niveau 1

 diagnostic simple, prise en charge spécialiste de ville

#### Niveau 2

 Trouble complexe, ou multiple, soins coordonnés par médecin spécialisé

#### Niveau 3

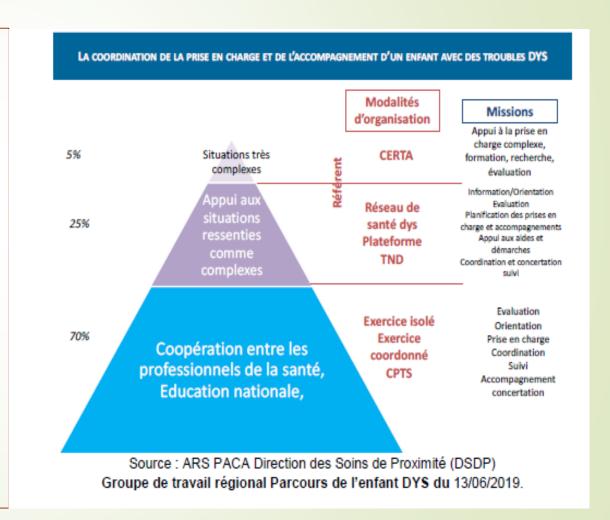
 Situations très complexes, CERTA

## Recommandation HAS, 2017



### Recommandation HAS, 2017

- Objectif: prise en charge individualisée souple et continue
- adaptation du soin au développement de l'enfant (âge de l'enfant lors de la découverte de difficultés; étapes de la scolarité), et à son environnement (niveau socipéconomique);
- nécessité d'un recours hiérarchisé aux soins en fonction de la sévérité et/ou de la complexité des troubles, et de leur évolution.
- « Le parcours de santé doit être organisé autour de l'enfant et de ses troubles, et non pas en fonction des structures. »



# Parcours de santé de l'enfant « dys »

- 3 niveaux de troubles → 3 niveaux de soin (Groupe de travail de la Commissions nationale de la naissance et de la santé de l'enfant, 2013)
  - 1. Niveau 1 = Trouble isolé: diagnostic « simple » avec une prise en charge de proximité possible (professionnel de santé de ville sous la responsabilité du médecin de l'enfant et/ou médecin scolaire ou Protection Maternelle Infantile)
  - 2. Niveau 2 = Troubles complexes ou intriqués: nécessite une évaluation pluridisciplinaire coordonnée par un médecin spécialisé dans les TSLA responsable de la synthèse médicale et du projet de soins (libéral, centres hospitaliers, associations, réseaux de santé, plateformes TND...)
  - 3. Niveau 3 = Situations très complexes: relève de l'expertise des CRTA, lorsque impact défavorable sur la vie scolaire globale et l'adaptation sociale ou incertitude diagnostique





#### Présentation du CERTA





#### Présentation de la structure

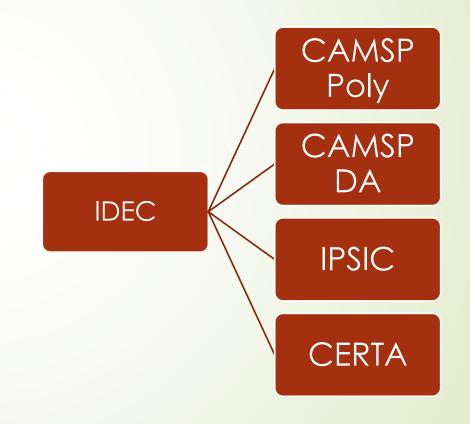
• Service:

Service de neuropédiatrie du CHU Timone

IDEC: Institut de Développement de l'Enfant et de sa Communication

- Chef de service: Pr Brigitte
   Chabrol
- <u>Localisation</u> <u>géographique</u>:

Hôpital Salvator (Bd Ste Marguerite 13009 Marseille)



#### Les Missions

(Circulaire DHOS/O 1 n° 2001-209 du 4 mai 2001)

#### 1. Missions cliniques:

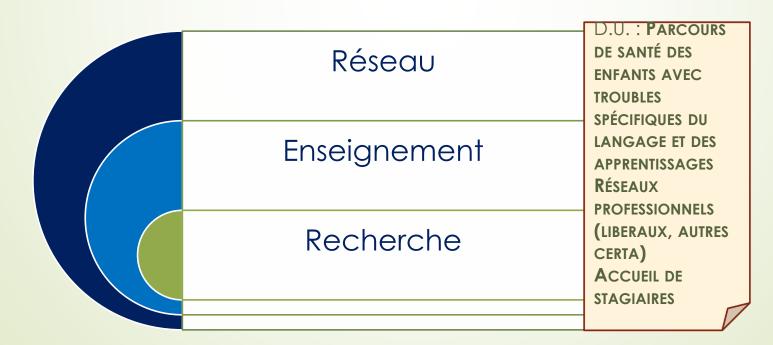
- Bilans pluridisciplinaires spécialisés à visée diagnostique: poser ou préciser le diagnostic, préciser le caractère spécifique du trouble et sa sévérité, évaluer les éventuelles comorbidités...
- Favoriser la coordination des soins: donner des axes de prises en charge thérapeutique et pédagogique au niveau 2, réévaluation si nécessaire pour juger de l'évolution
  - Conseils aux professionnels des niveaux 1 et 2 qui le souhaitent

#### 2. Missions de Recherche

 Activités de recherche en relation avec la pratique clinique et/ou la Recherche fondamentale

# 3. <u>Missions de Formation et de diffusion de</u> <u>connaissances</u>

- Participation à la formation initiale de professionnels médicaux, de la santé et de l'Education Nationale
- Réunions d'informations pour des associations...
- Diffuser l'avancée des recherches entreprises



# L'équipe

Chef de service: Pr Brigitte CHABROL

#### Administratif:

2 secrétaires: Mme PARON et

Mme BUIS

1 cadre de santé:

Mme PORACCHIA

#### <u>Médecins:</u>

- 2 neuropédiatres:
   Dr DI MEGLIO
   Dr HUGONENQ
  - 1 phoniatre: Dr PECH

#### **Education Nationale:**

1 enseignante spécialisée:

Mme GUILLAUD

#### <u>Professionnels paramédicaux et non</u> <u>médicaux:</u>

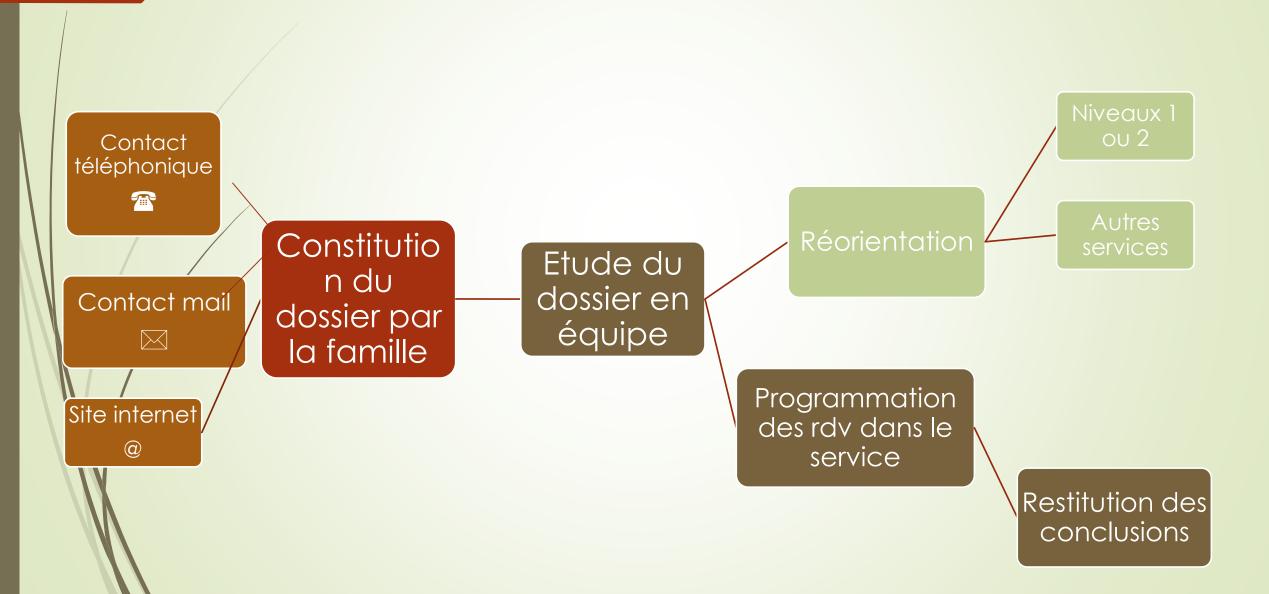
1 orthophoniste: Mme LAMBRICKX

1 psychomotricienne: Mme BENOIS

1 ergothérapeute: Mme DRAGON

1 psychologue: Mme LEONIAN

# Procédure de prise de RDV au CERTA



# Le <u>dossier d'admission</u> se compose de plusieurs éléments:

- Courrier des parents
- 2) Fiche de renseignement
- 3) Questionnaire à remplir par le ou les professionnel.s. suivant.s. l'enfant
- 4) Questionnaire à remplir par l'enseignant.e.
- Les bilans déjà réalisés (bilan orthophonique, psychomoteur, ergo, psychométrique, neuropsy...)



#### Fiche de renseignements

(à remplir par les parents)

Photo de l'enfant (sans masque)

Date de la demande :					
Adressé par	Nom:				
	Fonction :				
Informations concernant l'enfant					
Nom et prénom :					
Date de naissance :					
Classe :					
Motif de la demande	•				
		orthographe	☐ Mathématiq		☐ Difficultés motrices
☐ Difficultés attentionnelles ☐ Orientation scolaire ☐ Aménagements scolaires					
I-f					
Informations concerns		ents			
Nom et prénom parent 1 :					
Adresse postale :					
Téléphone et email :					
Nom et prénom paren	t2:				
Adresse postale :					
Téléphone et email :					
Informations médicales					
Nom et adresse du médecin traitant :					
Autres pathologies diagnostiquées :					
Traitement en cours :					

#### Document à remplir par le/les professionnel(s) qui suivent l'enfant

(1 exemplaire par professionnel. Pour les structures médico-sociales, un seul exemplaire peut être rempli pour l'équipe)

once	rnant l'enfant :				
Dans le cadre d'une demande de rendez-vous au Centre Référent des Troubles des Apprentissages (CERTA), nous aurions besoin d'informations concernant le suivi de l'enfant. l'otre avis est très important pour que nous puissions étudier correctement la demande de endez-vous et orienter au mieux les évaluations à programmer.					
<ol> <li>Nom et prénom du professionnel/médecin référent de la structure si CAMPS, CMPP, SESSAD, coordonnées (mail et/ou téléphone):</li> </ol>					
Profession (cocher la ou les case.s. correspondante.s.)					
	Orthophoniste Psychomotricien Ergothérapeute	_ _ _	Orthoptiste Psychologue Pédopsychiatre	_ _ _	
	Autre	(Préciser la pro	ofession):		
3) Depuis quand suivez-vous l'enfant et pour quel type de prise en charge ?					

Quels sont les axes travaillés/méthodologie ?
5) Quelle est l'évolution de l'enfant et quelles sont les difficultés rencontrées dans votre prise en charge ?
6) Concernant le diagnostic des symptômes observés/objectivés quel est votre questionnement (suspicion de diagnostic, diagnostic différentiel, quelles pathologies)?

Merci pour le temps que vous avez consacré à ces questions.

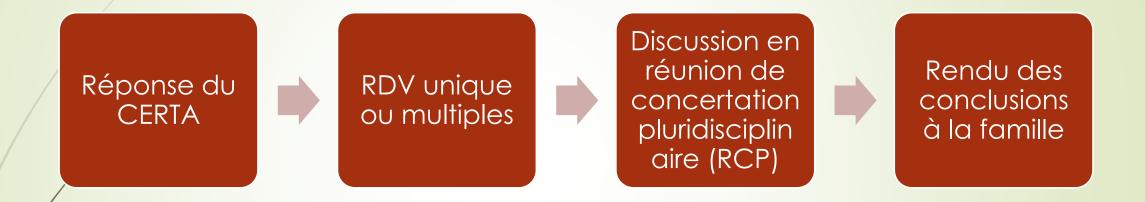
L'équipe du CERTA

+ bilan(s) du professionnel à joindre

#### Questionnaire à remplir par l'enseignant(e) Concernant l'élève : en classe de : Dans le cadre d'une demande de rendez-vous au Centre Référent des Troubles des Apprentissages (CERTA), nous aurions besoin d'informations concernant la scolarité de votre élève. Votre avis est très important pour que nous puissions avoir une vision plus globale des difficultés rencontrées par l'enfant. 1) Au niveau des apprentissages scolaires, comment situez-vous l'élève par rapport à la - Ses capacités verbales (expression orale, compréhension) - Ses acquisitions en lecture et orthographe (déchiffrage, compréhension écrite)

<ul> <li>Ses compétences en mathématiques (numération, calculs, résolution de problèmes, géométrie)</li> </ul>	5) Quel est son comportement en classe, son attitude d'élève, ses relations avec ses pairs et l'adulte?
2) Y a-t-il des adaptations pédagogiques ? Si oui, lesquelles ?	
	6) Autres renseignements, commentaires :
3) Est-ce que la question d'une orientation scolaire a été envisagée par l'équipe enseignante ? Si oui, laquelle ?	
	Merci pour le temps que vous avez consacré à ces questions.
	L'équipe du CERTA
A-t-il rencontré la psychologue scolaire ? Si oui, en quelle année ?  Merci de communiquer les coordonnées de la psychologue si cela vous est possible	

#### L'évaluation au CERTA



- convocation avec un ou plusieurs RDV sur la journée (format « Hôpital de Jour »).
- L'enfant est amené par un responsable légal
- Prise en charge à 100% des bilans (sous réserve d'envoi par la famille au bureau administratif de la carte vitale et mutuelle)
- Restitution des conclusions en téléconsultation ou en présentiel en fonction des situations

# Et après l'évaluation au CERTA?

- Conclusion sur un diagnostic pour l'enfant et sa famille
- Préconisations:
  - soins,
  - Traitement,
  - aménagement de la scolarité
  - +/- Dossier MDPH; orientation vers PCO ou SMR
  - Autres évaluations à distance...

Suivi: au CERTA ou avec médecin référent